PME 2025- Présentation du plan stratégique

A. Plan résumé

1. INTRODUCTION :

- Avant-propos de la Directrice générale et de la Présidente
- Principes du PME + PME 2025 – en bref

2. SECTION I : CONTEXTE

- L'éducation est un droit fondamental et un facteur du développement humain — un investissement essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable
- La COVID exacerbe les profondes inégalités qui existent et persistent au sein de la société – nous sommes parvenus à un stade auquel agir comme à l'accoutumée ne suffit plus. Le moment est venu pour les autorités publiques et leurs partenaires d'agir de manière résolue pour transformer l'éducation de manière à renforcer la résilience et les capacités dont le monde a besoin pour se rétablir et prospérer dans un contexte caractérisé par un avenir incertain.
- Nous devons sans attendre donner aux futures générations les compétences dont elles auront besoin– dès la petite enfance, en leur inculquant les bases de la lecture et du calcul, pour leur permettre d'acquérir à terme la gamme plus vaste des connaissances nécessaires au XXIe siècle.
- La nouvelle stratégie du PME répond à l'appel lancé par les chefs de file de l'éducation dans les pays en développement partenaires, qui prônent **l'abandon du statu quo afin que nos efforts concertés transforment l'apprentissage et permettent aux nations de prospérer**.
- Il est plus important que jamais d'agir rapidement, de prendre en compte les contextes nationaux et de continuer d'améliorer ce que nous faisons et la manière dont nous opérons pour avoir un impact de grande envergure.
- Ce plan stratégique, dit PME 2025, est une plateforme qui doit permettre de regrouper les modalités de fonctionnement et les actifs du PME – partenaires, compétences techniques et ressources financières – pour soutenir d'ambitieuses transformations de l'éducation dans les régions les plus vulnérables du monde.

3. SECTION II : NOTRE STRATÉGIE –NOTRE ACTION

- Le PME est un partenariat ainsi qu'un fonds qui a pour mission d'améliorer à grande échelle les résultats obtenus dans le domaine de l'éducation en transformant les systèmes éducatifs.
- Notre vision est d'assurer « une éducation de qualité pour tous les enfants »
- Notre mission consiste à « mobiliser des partenariats et des investissements permettant de transformer les systèmes éducatifs des pays en développement en ne laissant personne pour compte »

- Notre but est de « donner lieu plus rapidement à l'élargissement de l'accès à l'éducation, à l'amélioration des acquis scolaires et à l'égalité des sexes grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients adaptés aux besoins du XXIe siècle ».

- Nos domaines d'intervention prioritaires sont l'apprentissage ^^ l'éducation des jeunes enfants ; la qualité de l'enseignement ; l'accès ; l'égalité des sexes ; l'inclusion ; la robustesse des capacités d'organisation ; l'équité, l'efficience et les financements intérieurs.

- Nous poursuivrons les transformations requises en visant quatre objectifs – trois objectifs au niveau national et un objectif de catalyse à l'échelle mondiale qui, conjointement, contribueront à promouvoir et à soutenir l'obtention d'impacts à l'échelle des systèmes éducatifs.

4. SECTION III : NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT – LE PME EN ACTION

- L'action concrète menée dans le cadre de PME 2025 est fondée sur l'apport d'un appui à la transformation de l'éducation. Cela signifie qu'il nous faut agir aussi bien au plan local qu'au plan mondial en nous concentrant sur la prestation des services, en exploitant les possibilités offertes par un partenariat inclusif, en apprenant et en nous adaptant pour transformer les résultats scolaires des enfants les plus vulnérables. Nous cherchons à mener une action souple et adaptée aux besoins des différents contextes nationaux, y compris ceux des États fragiles et touchés par un conflit -en appliquant les Principes du PME pour un partenariat efficace.

- Le Partenariat collaborera étroitement avec les pays à la transformation de leurs systèmes éducatifs grâce au recensement systématique des goulets d'étranglement particuliers à chaque pays et à la fourniture d'un appui et d'incitations à la poursuite de réformes porteuses de transformations, fondées sur l'apprentissage et l'adaptation.

- Nous savons que les approches universelles ne produisent pas de résultats. Nous nous efforçons de mener une action souple et adaptée aux différents contextes nationaux, de forger des partenariats locaux et de réduire les coûts de transaction dans la mesure du possible – en appliquant les Principes du PME pour un partenariat efficace.

- Les principaux aspects de notre action sont les suivants : de solides partenariats établis au niveau national ; l'alignement de notre action sur les politiques et les priorités nationales, un ciblage plus précis des financements du PME pour promouvoir de réels changements systémiques ; la production de statistiques suffisamment à jour pour appuyer la mise en œuvre ; l'exploitation des leçons tirées de l'expérience et l'apport de corrections aux trajectoires établies ; la constitution des moyens stratégiques requis pour renforcer les capacités nationales ; l'accès à des financements novateurs.

- Sachant que les dépenses publiques sont la source de financement de l'éducation la plus importante et la plus durable, nous nous emploierons à accroître le volume, l'équité et l'efficience des dépenses intérieures.

- Les actifs fondamentaux du PME appuient conjointement l'apport de transformations pilotées par les autorités nationales dans le domaine de l'éducation : le montage de programmes de financements et d'incitations adaptées, la capacité d'attirer des

financements, le partage des connaissances et l'apprentissage pour améliorer la planification et la mise en œuvre, nos capacités de financement de l'innovation et les activités de sensibilisation menées à l'échelle locale.

- Bien que tous les pays soient différents – en ce qui concerne leurs besoins, les défis auxquels ils sont confrontés et les capacités dont ils disposent – de nombreux pays en développement partenaires du PME sont confrontés aux mêmes défis dans le domaine de l'éducation, qu'il leur faut relever pour accélérer le rythme des progrès en direction de l'ODD 4. Le PME donnera la priorité à ces domaines qui, selon des données probantes, pourraient être les plus porteurs de transformations.

5. **SECTION IV : UN PARTENARIAT POUR L'APPRENTISSAGE**

- Nous suivrons une approche équilibrée de manière à concilier la fourniture d'un appui à l'apprentissage et l'utilisation de données probantes recueillies dans les pays pour assurer une gestion évolutive et renforcer les capacités à l'appui de l'obtention de résultats ; ainsi que la poursuite d'activités stratégiques de suivi, d'apprentissage et d'évaluation dans le but de promouvoir la responsabilisation, la transparence et des résultats globaux.

B. Plan détaillé

1. **Avant-propos de la Directrice générale et de la Présidente** (1 page)
2. **Principes du PME + PME 2025 – en bref** (2 pages)
3. **SECTION I : CONTEXTE** (2 pages)

- **L'éducation est un droit fondamental et un facteur du développement humain - un investissement essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable**
 - L'éducation est un droit fondamental : *l'éducation est un droit fondamental, nécessaire à l'exercice d'autres droits de la personne ; Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; Déclaration d'Incheon et cadre d'action.*
 - Importance fondamentale de l'éducation pour la réalisation des objectifs de développement durable et la constitution de sociétés pacifiques et progressistes : *lien entre l'ODD 4 et la réalisation des autres cibles des ODD, notamment l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion d'une croissance durable, la prévention des inégalités et de l'injustice et le travail en partenariat.*
- **La COVID exacerbe les profondes inégalités qui existent et persistent au sein de la société – nous sommes parvenus à un stade auquel agir comme à l'accoutumée ne suffit plus. Le moment est venu de prendre des mesures résolues pour transformer l'éducation de manière à renforcer la résilience et les capacités dont le monde a besoin pour se rétablir et prospérer dans un contexte caractérisé par un avenir incertain.**
 - Progrès réalisés depuis 2015 : par exemple dans les domaines de *l'accès, de l'égalité des sexes*

- L'éducation continue toutefois de se heurter à de graves difficultés qui sont exacerbées par la COVID

 - Un creusement des inégalités – absence de possibilité d'éducation et d''apprentissage en raison de la pauvreté, du genre, du lieu de résidence, d'une incapacité ; impact des fermetures des établissements scolaires et de la perturbation de l'enseignement pour les filles et pour les garçons ; les États fragiles et touchés par un conflit courent plus de risques de perdre du terrain.

 - D'importants déficits de financement –probabilité d'un plafonnement des financements intérieurs et internationaux par suite de la pandémie de COVID, alors même qu'il est essentiel de protéger et d'accroître les financements au titre de l'éducation pour sauvegarder les générations futures et ne laisser personne de côté.

 - Un nombre insuffisant d'enseignants formés – tandis que la population de jeunes augmente ; les lacunes des compétences pédagogiques des enseignants et le manque de soutien apporté à ces derniers sont des obstacles majeurs à l'amélioration de l'apprentissage ; impact de la COVID sur les enseignants et l'enseignement.

- Compte tenu de ces difficultés et du chemin qui reste à parcourir pour atteindre les cibles des ODD, il est nécessaire d'apporter aux systèmes éducatifs des modifications porteuses de transformations, et non d'agir de manière progressive.

 - Un solide système éducatif est un système qui permet d'obtenir des résultats scolaires à grande échelle et de remédier aux inégalités systémiques. Il est fondé sur des données et des faits probants, vise à procéder à des améliorations systématiques grâce à l'innovation et à l'apprentissage, assure et maintient la cohérence de l'action menée par de nombreux acteurs pour produire des résultats dans le domaine de l'éducation.

 - Un engagement sans faille des enseignants, des autorités publiques des districts et des établissements scolaires, qui doivent tous jouer un rôle moteur, est essentiel à la réforme de l'éducation.

- **Nous devons sans attendre donner aux futures générations les compétences dont elles auront besoin– dès la petite enfance, en leur inculquant les bases de la lecture et du calcul, pour leur permettre d'acquérir à terme la gamme plus vaste des connaissances nécessaires au XXIe siècle.**

 - Il importe de combler l'écart entre ce que les enfants apprennent et ce qu'il leur faut apprendre pour assurer leur avenir.

 - Contribution de l'éducation au soutien d'aspirations sociales de plus vaste portée – comme l'action à mener face aux changements climatiques et aux inégalités entre les sexes, ou pour assurer un bon état de santé et des sociétés résilientes et stables.

- **La nouvelle stratégie du PME répond à l'appel lancé par les chefs de file de l'éducation dans les pays en développement partenaires qui prônent**

l'abandon du statu quo afin que nos efforts concertés transforment l'apprentissage et permettent aux nations de prospérer".

- Il est nécessaire de procéder à des changements porteurs de transformations au sein des systèmes éducatifs et entre ces derniers pour réellement aider les pays à concrétiser dans les faits leur volonté d'assurer aux élèves une éducation adaptée au XXIe siècle. Il s'agit là d'un objectif qui ne peut pas être poursuivi de manière sporadique ou par l'apport d'ajustements en marge du système.
- La réalisation de changements porteurs de transformations à grande échelle – changements qui garantiront à tous les jeunes, où qu'ils soient nés, une éducation adaptée au XXIe siècle – ne pourra être assurée que par les autorités publiques.
- Les autorités publiques doivent, toutefois, pour ce faire : i)avoir accès à des connaissances et à des données probantes qui leur permettent de recenser les solutions pouvant contribuer à la transformation de leurs systèmes, ii) comprendre et surmonter les obstacles à la mise en œuvre de changements à grande échelle, et iii) disposer de données à jour pour assurer la mise en œuvre, tirer les leçons de l'expérience et ajuster les trajectoires.
- La stratégie du PME aidera les autorités nationales à mener une réforme de l'éducation porteuse de transformations grâce à la poursuite d'une collaboration systématique avec les partenaires, qui permettra de recenser les solutions et les innovations qui peuvent être adoptées, de comprendre les principaux obstacles à une mise en œuvre productive et d'assurer l'action concertée des partenaires sous la direction des autorités publiques pour obtenir un impact à grande échelle.
- Le PME est prêt à soutenir des transformations des systèmes pilotés par les pays et adaptés à leur contexte. Nous tirerons les leçons de l'expérience et adapterons nos systèmes et processus de manière à apporter une réponse rapide et efficace tout en limitant les coûts de transaction assumée par les partenaires.

- **PME 2025, est une plateforme qui doit permettre de regrouper les modalités de fonctionnement et les actifs du PME – partenaires, compétences techniques et ressources financières – pour soutenir d'ambitieux efforts de transformation de l'éducation dans les régions les plus vulnérables du monde**
 - PME 2025 offre une occasion unique de soutenir la transformation des systèmes éducatifs.
 - En tant que Partenariat - parce qu'il assure la rencontre des pays bénéficiaires et des bailleurs de fonds, des organismes multilatéraux et de la société civile, et exploite leurs capacités conjointes pour surmonter les obstacles ;
 - En tant que Fonds - parce qu'il est en mesure de mobiliser des financements à l'échelle mondiale, de les investir par différents circuits adaptés aux besoins des pays et de promouvoir la poursuite d'une action et la prise d'engagements au niveau national.

4. **<u>SECTION II : NOTRE STRATÉGIE –NOTRE ACTION</u>** (environ 4 pages)

5. **Le PME est un partenariat ainsi qu'un fonds qui a pour mission d'améliorer à grande échelle les résultats obtenus dans le domaine de l'éducation en transformant les systèmes éducatifs.**

- **Le PME est déterminé à atteindre l'ODD 4 (texte intégral de la déclaration)**
- **Notre vision est d'assurer « une éducation de qualité pour tous les enfants »**
 - Dans le but d'appuyer la réalisation de l'"ODD 4, le PME est déterminé à accélérer les progrès dans le domaine de l'équité, de l'inclusion et de l'apprentissage, notamment en mettant l'accent sur la contribution fondamentale d'enseignants et d'un enseignement de qualité et sur l'importance de l'égalité entre les sexes.
- **Notre mission consiste à « mobiliser des partenariats et des investissements permettant de transformer les systèmes éducatifs des pays en développement en ne laissant personne pour compte »**
 - Nous ciblerons nos efforts sur la transformation de l'éducation grâce à des systèmes solides et résilients, capables d'atténuer et de surmonter les chocs, à la poursuite de réformes, à la mobilisation de partenaires et de financements nationaux et internationaux, et à la poursuite d'innovations et d'apprentissage (domaines d'intervention prioritaires : mise en place de solides capacités organisationnelles).
 - Un système éducatif est transformé lorsque les acteurs de l'éducation (enseignants, élèves, administrateurs, parents et communautés) et les intrants (programmes de cours, matériels d'apprentissage, établissements scolaires) permettent, conjointement, de mener une action cohérente pour atteindre un objectif de la réforme, comme l'amélioration de l'apprentissage.
 - Il est nécessaire, afin d'assurer la cohérence dans un système complexe, de définir clairement les buts et les finalités, de procéder à une solide analyse des problèmes, de se fonder sur des données probantes et des travaux de recherche pour formuler des solutions, et de suivre et ajuster délibérément les trajectoires de manière à optimiser les progrès.
 - En appuyant l'apport de financements, l'établissement de données, le renforcement des capacités ainsi que la poursuite d'activités de planification et de mise en œuvre conformément aux priorités et sous la direction des pays, nous collaborons avec ces derniers à la transformation de leurs systèmes éducatifs dans le but de ne laisser personne pour compte.
 - Le PME mobilisera également des partenariats inclusifs et des investissements financiers et techniques pour soutenir la formulation de réformes prioritaires clairement définies au niveau national ainsi que la poursuite de leur mise en œuvre et de leur suivi.
 - Des partenariats seront forgés avec les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants, les entités philanthropiques, le secteur privé, des organismes techniques et des institutions multilatérales essentielles dans le respect des principes de responsabilisation mutuelle et de transparence.

- **Notre but est de « donner lieu plus rapidement à l'élargissement de l'accès à l'éducation, à l'amélioration des acquis scolaires et à l'égalité des sexes grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, adaptés aux besoins du XXIe siècle ».”**

 - Nous savons qu'un système éducatif inclusif est un système qui apporte un appui à tous les enfants, quels que soit leurs aptitudes, leur milieu socioéconomique et leur sexe – pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel, et assurer leur bien-être et leur sécurité (domaine d'intervention prioritaire : inclusion).

 - Il est essentiel d'établir de solides bases d'apprentissage durant les premières années. Nous collaborons avec les autorités publiques pour accroître les possibilités d'assurer une éducation des jeunes enfants de haute qualité, grâce à un enseignement adapté à leur âge et ludique, améliorer les compétences de base, notamment dans les domaines de la lecture et du calcul, et appuyer les efforts déployés dans les pays pour conforter l'ensemble des acquis scolaires dont les enfants et les adolescents auront besoin à l'avenir (domaine d'intervention prioritaire : éducation du jeune enfant + apprentissage).

 - L'égalité des sexes revêt une importance fondamentale pour notre action et nos activités. Il est donc nécessaire de reconnaître que les filles et les garçons se heurtent à des problèmes différents pour obtenir accès à une éducation et à un enseignement de qualité et qu'il faudra par conséquent adopter des approches et des solutions différentes. Dans les pays où l'éducation des filles affiche du retard, nous nous efforcerons d'accélérer le rythme des progrès (domaine d'intervention prioritaire : égalité des sexes).

 - L'amélioration de l'apprentissage dépend fondamentalement des enseignants et de la qualité de l'enseignement. Nous collaborerons avec les autorités publiques, les enseignants et les partenaires nationaux pour promouvoir un accès équitable à un enseignement de qualité (domaine d'intervention prioritaire : qualité de l'enseignement).

 - Le financement par le PME des activités de mise en œuvre ciblera les groupes pauvres et les plus marginalisés (domaine d'intervention prioritaire : inclusion). Nous donnerons la priorité à au moins une année d'enseignement préscolaire primaire et) 12 ans d'enseignement et de formation (domaine d'intervention prioritaire : accès).

 - Conformément à notre principe fondamental qui consiste à suivre la direction des pays, l'emploi précis des ressources du PME (financières et autres) sera déterminé en fonction des données et des faits établis au niveau de chaque pays, du contexte de ce dernier et d'un dialogue inclusif dans le droit fil des priorités nationales.

 - Une importance cruciale sera accordée à la collaboration avec les autorités publiques, dans le but d'accroître l'efficience, l'équité et le volume des financements intérieurs au titre de l'éducation (domaine d'intervention prioritaire : financements intérieurs).

- **Nous chercherons à concrétiser notre vision, à poursuivre notre mission et à atteindre notre but en visant quatre objectifs qui contribueront à soutenir l'obtention d'impacts à l'échelle des systèmes éducatifs.**

- Nos objectifs ont été formulés dans le but d'aider nos partenaires nationaux à s'employer de manière systématique à assurer des changements porteurs de transformations, en poursuivant les objectifs suivants :
 - Améliorer le diagnostic des problèmes, recenser des solutions pouvant permettre de sauter des étapes, et organiser l'action en fonction des réformes prioritaires dans le secteur et/ou de solutions pouvant être reproduites à plus grande échelle ;
 - Renforcer l'épine dorsale du partenariat, surtout au niveau des pays, en soutenant l'intermédiation de manière à faciliter l'accès à d'éventuelles solutions, la mobilisation de ressources financières et l'apprentissage par les pairs à l'appui des changements ciblés, et en mettant l'accent aussi bien sur la mise en œuvre que sur la planification ;
 - Soutenir l'alignement de l'aide internationale sur des solutions et des options porteuses de transformations, tout en recensant et codifiant l'apprentissage ;
 - Exploiter les moyens, les partenariats et les ressources existant à l'échelle mondiale pour promouvoir les priorités nationales.

<u>Trois objectifs au niveau national</u>

1. ***Renforcer la planification et la formulation de stratégies prenant en compte la question de l'égalité des sexes pour produire un impact à l'échelle des systèmes***

- Renforcer les capacités pour :
 - Procéder au recensement, sous la direction des autorités publiques, de domaines de réformes particuliers offrant la possibilité de produire des changements durables porteurs de transformations. Renforcer le diagnostic des problèmes de manière à identifier les solutions porteuses de transformations qui peuvent être reproduites à plus grande échelle.
 - Déterminer, sur la base de données probantes, les goulets d'étranglement fondamentaux qui existent au stade de la mise en œuvre et les solutions qui peuvent être retenues ; analyser la question de l'égalité des sexes dans le contexte local.
 - Utiliser des données et des faits établis pour assurer la conception, la planification et le suivi de solutions (faire le lien avec les programmes KIX et Éducation à voix haute et d'autres partenariats productifs).
 - Établir des plans prenant en compte la question de l'égalité des sexes dans le secteur et formuler des politiques fondées sur des données et des faits établis.

2. ***Mobiliser une action concertée ainsi que des financements pour appuyer des changements porteurs de transformations***

- Il s'agit, notamment, de :
 - Viser à accroître l'appui et les financements pour surmonter les obstacles à l'apport de changements porteurs de transformations

- Définir des incitations et des prérequis adaptés au contexte pour promouvoir les facteurs essentiels à la réalisation de progrès au niveau du système, notamment l'établissement de données et l'augmentation de financements intérieurs équitables et efficaces
- Mobiliser des financements extérieurs plus importants et mieux alignés, et recourir à des possibilités de financement novatrices
- Utiliser des financements basés sur les résultats pour assurer la poursuite de réformes porteuses de transformations dans les domaines d'intervention prioritaires recensés
- Déterminer les partenariats qui peuvent être forgés et fournir des incitations à l'alignement et à l'harmonisation des actions à l'appui de la réalisation de transformations à grande échelle dans les domaines d'intervention prioritaires recensés
- Aider les autorités publiques à tenir des consultations et à collaborer avec les principales parties prenantes qui doivent contribuer de manière cruciale à la concrétisation des réformes (dialogue inclusif sur l'action à mener)
- Soutenir les plateformes de sensibilisation et de responsabilisation sociale au niveau des pays pour encourager le financement systématique du secteur de l'éducation et l'amélioration des résultats (faire le lien avec le programme Éducation à voix haute)
- Recenser les possibilités de collaboration intersectorielle pour promouvoir la réalisation de transformations à grande échelle

3. *Renforcer les capacités, s'adapter et apprendre dans le but de mettre en œuvre et de promouvoir des résultats à grande échelle*

- Les efforts en ce domaine consistent, notamment, à :
 - Poursuivre des activités de mise en œuvre dans le but d'éliminer les obstacles à l'apport de changements porteurs de transformations pour obtenir des résultats
 - Appuyer l'accroissement des capacités afin de renforcer et de soutenir des systèmes résilients
 - Recourir à des financements basés sur les résultats pour promouvoir des réformes porteuses de transformations dans les domaines d'intervention prioritaires recensés
 - Promouvoir et soutenir une gestion évolutive, en assurant un suivi concerté de la performance du secteur, en recueillant des données probantes et en corrigeant la trajectoire sur la base de ces derniers.

Un objectif de catalyse à l'échelle mondiale

4. *Mobiliser des partenaires et des ressources à l'échelle mondiale et au niveau national pour obtenir des résultats durables*

- Pour appuyer et maintenir les transformations au niveau national, il est nécessaire de mener une action mondiale mais aussi locale. L'objectif de catalyse à l'échelle mondiale consiste à mobiliser les capacités et les ressources mondiales et régionales nécessaires pour soutenir l'exécution des réformes prioritaires des pays. En tant que partenariat

mondial, le PME contribue de manière unique à promouvoir et à donner un accès à des ressources mondiales et régionales.

- Les principales composantes de l'objectif de catalyse à l'échelle mondiale exercent conjointement leurs effets pour soutenir la réalisation des objectifs au niveau des pays ; elles permettent aussi de saisir des possibilités et d'obtenir des gains d'efficience dans le cadre des efforts menés pour régler des problèmes de l'éducation qui se posent au-delà des frontières nationales.

 Elles couvrent notamment :

 - L'augmentation du volume et de la qualité de financements qui répondent aux priorités nationales et cadrent avec les systèmes du pays grâce, éventuellement, au recours à des mécanismes de financement novateurs ; à l'exploitation du pouvoir de rassemblement du PME pour orienter la mobilisation des ressources au profit de pays, de régions ou de problèmes particuliers ; à la réalisation d'investissements dans des partenariats intersectoriels et au déploiement d'efforts de collecte de fonds pour résoudre des questions centrales. Elles couvrent aussi la poursuite de l'action menée dans le but d'améliorer le volume, l'équité et l'efficience des dépenses publiques.

 - Les moyens stratégiques : Il s'agit de veiller à ce que les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs au niveau des pays aient été mis en place grâce à des partenariats régionaux ou mondiaux axés sur les questions techniques ou les connaissances, d'exploiter les synergies et/ou les mécanismes intersectoriels, et de fournir un appui à l'innovation. Ces moyens ciblent des questions pour lesquelles la poursuite d'une action mondiale ou régionale aurait pour effet d'accélérer le rythme des progrès au niveau des pays.

 - Partenariats d'apprentissage : recourir au KIX et aux plateformes actuelles de partage des connaissances pour apporter un soutien ciblé sur demande à l'apprentissage par les pairs Sud-Sud, en particulier pour traiter de questions nouvelles ou imprévues. Utiliser dans une plus large mesure les moyens dont disposent les partenaires mondiaux pour assurer le suivi des impacts, renforcer les capacités des pays à réunir des données probantes et réduire les chevauchements.

 - Sensibilisation : Recourir au programme Éducation à voix haute pour créer les moyens de cibler l'action du partenariat sur les grandes questions stratégiques pour lesquelles les réalisations au niveau des pays bénéficieront d'actions de sensibilisation menées à l'échelle mondiale ou régionale.

 - Responsabilisation mutuelle : l'efficacité du partenariat dépend de l'exercice d'une responsabilisation mutuelle au stade local, ce qui peut toutefois exiger la poursuite d'une action mondiale et d'efforts de sensibilisation avec les partenaires, entre autres pour recenser et saisir les possibilités d'harmonisation, assurer une meilleure correspondance entre les engagements pris par le partenariat mondial et l'action menée au niveau des pays, et soutenir les efforts visant à accroître la transparence et la responsabilisation, notamment entre les autorités publiques et les citoyens.

[Cette section sera précisée sur la base du modèle opérationnel et compte tenu des décisions de financement]

5. SECTION III : NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT – LE PME EN ACTION (environ 4 pages)

- L'action concrète menée dans le cadre de PME 2025 est fondée sur l'apport d'un appui à la transformation de l'éducation. Cela signifie qu'il nous faut agir aussi bien au plan local qu'an plan mondial en nous concentrant sur la prestation des services, en exploitant les possibilités offertes par un partenariat inclusif, en apprenant et en nous adaptant pour transformer les résultats scolaires des enfants les plus vulnérables. Nous cherchons à mener une action souple et adaptée aux besoins des différents contextes nationaux, y compris ceux des États fragiles et touchés par un conflit -en appliquant les Principes du PME pour un partenariat efficace.

- **Principaux aspects de notre action** : formation de partenariats solides et inclusifs au niveau des pays ; alignement de notre action sur les politiques et les priorités nationales ; ciblage plus précis des financements du PME sur l'apport de changements porteurs de transformations et systémiques ; établissement de données en temps opportun pour faciliter la mise en œuvre, tirer les leçons de l'expérience et procéder à des corrections de trajectoire ; constitution de moyens stratégiques pour renforcer les capacités nationales.

- Ces aspects couvrent notamment [cette section sera précisée lorsque le modèle opérationnel sera aura été établi] :

 - **Un cadre de partenariat stratégique au niveau national**

 - Détermination de la manière dont le PME peut le mieux soutenir un dialogue inclusif fondé sur données probantes pour définir l'action à mener, l'établissement de diagnostics du système, la poursuite de réformes porteuses de transformations, l'alignement sur les politiques nationales, l'harmonisation des financements des bailleurs de fonds, la planification sectorielle, le suivi et l'apprentissage

 - Possibilité de convenir de prérequis propres au contexte, d'incitations et de financements basés sur les résultats pour accroître les financements intérieurs et améliorer d'autres facteurs déterminants

 - Recensement des reformes porteuses de transformations, notamment dans le domaine de l'égalité des sexes, ainsi que les mesures nécessaires pour améliorer l'alignement de l'action des partenaires à l'appui de ces réformes

 - Définition des orientations stratégiques de l'engagement du partenariat du PME au niveau des pays et détermine les actifs du PME qui peuvent être déployés à l'appui des réformes prioritaires des autorités publiques pour avoir un impact à grande échelle.

 - **Un financement du PME ciblé sur l'apport de modifications porteuses de transformations et systémiques**

 - Élargissement et rationalisation de l'appui fourni dans le but de renforcer les moyens dont dispose le système pour élaborer et mettre en œuvre des réformes porteuses transformations

- Réalisation d'investissements ciblés sur les programmes pour éliminer les goulets d'étranglement systémiques
- Recours à des modalités de financement différenciées en fonction des besoins et des priorités des pays
- Poursuite d'une approche souple en ce qui concerne les allocations de financement, les prérequis et les incitations dans le but d'améliorer la formulation et la mise en œuvre des stratégies

- **Intégration de l'apprentissage pour promouvoir la mise en œuvre et la performance**
 - Conception de programmes basés sur des données probantes et apprentissage visant à renforcer l'efficacité et l'efficience des interventions. Production de données et collecte de faits établis en temps opportun pour appuyer l'apprentissage et la prise de décision, la responsabilisation et la transparence

- **Moyens stratégiques de renforcer les capacités nationales**
 - Constitution de partenariats stratégiques avec des organisations ayant les moyens d'accélérer la poursuite des priorités de PME 2025
 - Mécanismes permettant d'appuyer la production de connaissances et l'innovation de manière à répondre aux besoins des pays
 - Apport d'un appui aux activités de sensibilisation mondiales et locales dans le but de renforcer la responsabilisation dans les systèmes éducatifs
 - Fourniture d'un appui à la collaboration intersectorielle dans le but d'éliminer les goulets d'étranglement
 - Recours à des financements novateurs pour mobiliser les ressources nécessaires à l'apport de changements porteurs de transformations
 - Les principaux actifs du PME conjuguent leurs effets pour appuyer des transformations des systèmes éducatifs pilotées par les autorités nationales : incitations et programmes de financement adaptés, capacité d'attirer des financements, aptitude à faire bénéficier la planification et la mise en œuvre des connaissances et du savoir-faire, possibilité de financer des innovations et des activités de sensibilisation locales.

- **La constitution de partenariats efficaces est un aspect fondamental de notre action concertée – et met en pratique les principes du PME pour un partenariat efficace**
 - Accroissement de la responsabilisation mutuelle au niveau local grâce au renforcement des activités de suivi, de coordination et d'alignement dans les pays, dans un cadre de partenariat stratégique établi au plan national.
 - Promotion de l'adhésion nationale et renforcement des capacités des parties prenantes de l'éducation grâce à la fourniture d'un appui au recensement des priorités au niveau des pays, à la promotion d'un dialogue inclusif et basé sur des

données probantes portant sur les principaux éléments moteurs (comme les financements intérieurs) et les réformes porteuses de transformations, formulation de prérequis et d'incitations souples permettant d'obtenir accès à nos financements de mise en œuvre.

- Rééquilibrage du modèle établi au niveau du pays dans le but de mettre l'accent sur la mise en œuvre et le dialogue sur l'action à mener dans le secteur grâce à l'établissement d'un cadre de partenariat national qui : permet d'élever ce dialogue et soutient la poursuite d'un suivi concerté et de l'apprentissage à l'échelle du secteur, cible les financements de mise en œuvre – et les incitations – sur l'élimination des goulets d'étranglement dans des systèmes essentiels, et accroît l'importance accordée à la mise en œuvre et à la poursuite suivie systématique.
- Allégement des processus du PME et des coûts de transaction grâce à un assouplissement de nos processus de financement qui doit permettre de mieux aligner ces derniers sur les cycles des politiques nationales, et à la rationalisation des processus de soumission de requêtes de financement pour la mise en œuvre, d'assurance de la qualité et d'approbation.

- Bien que tous les pays soient différents – en ce qui concerne leurs besoins, les défis auxquels ils sont confrontés et les capacités dont ils disposent – de nombreux pays en développement partenaires du PME sont confrontés aux mêmes défis dans le domaine de l'éducation, qu'il leur faut relever pour accélérer le rythme des progrès en direction de l'ODD 4. Le PME donnera la priorité à ces domaines qui, selon des données probantes, pourraient être les plus porteurs de transformations**.**

- Nous chercherons, dans tous les domaines, à faire mieux ressortir la teneur et l'importance des questions, de présenter des faits établis et des données aux décideurs, de faciliter le partage des meilleures pratiques et de soutenir le suivi des progrès. Les décisions particulières concernant les priorités qui bénéficieront d'un appui au niveau des pays – et la forme prise par cet appui – seront prises sur la base de données et de faits établis au niveau national et d'un dialogue inclusif sur l'action à mener.

- Les domaines visés couvrent notamment :

 - **Égalité des sexes**

 - Recenser les obstacles à l'éducation et à l'apprentissage dans de bonnes conditions de sécurité rencontrés par les filles et les garçons en raison de leur sexe, dans tous les contextes, notamment grâce à une analyse des disparités entre les sexes permettant de recenser les questions particulières à chaque sexe, y compris celles qui sont associées à des normes culturelles et à des normes sociales préjudiciables.
 - Appuyer des réformes pilotées par les autorités publiques pour remédier aux causes profondes des inégalités au niveau de l'apprentissage et de l'accès des filles et des garçons, grâce à l'établissement de diagnostics des disparités entre les sexes et la poursuite d'activités de planification et de mise en œuvre.

- Intégrer un recours stratégique, en fonction du contexte, aux financements du PME pour fournir des incitations à la réalisation de progrès dans le domaine de l'équité et de l'égalité des sexes, notamment en encourageant l'éducation des filles dans les pays où elle affiche du retard.

- Mobiliser des partenariats stratégiques aux niveaux national et mondial pour soutenir l'obtention de résultats dans le domaine de l'égalité des sexes. Ces efforts donneront notamment lieu à une collaboration avec des partenaires en dehors du secteur de l'éducation.

o **Éducation des jeunes enfants**

- Mettre davantage l'accent sur une éducation des jeunes enfants de qualité et ludique de manière à en faire une composante essentielle et intégrale des plans sectoriels de l'éducation et des politiques en ce domaine.

- Proposer des solutions fondées sur des données probantes aux décideurs nationaux en vue de leur intégration directe dans le dialogue sur l'action à mener, la planification, les processus de budgétisation et la mise en œuvre.

- Appuyer des efforts de réforme à grande échelle ayant pour objet de transformer l'éducation des jeunes enfants et ciblant les enfants les plus marginalisés.

o **Apprentissage**

- Fournir un appui aux pays pour les aider à réaliser des améliorations quantifiables dans le domaine de l'apprentissage – dès le stade de l'éducation des jeunes enfants, notamment en leur inculquant les bases de la lecture et du calcul, pour leur permettre d'acquérir à terme la gamme plus vaste des connaissances nécessaires – grâce à la recherche de diagnostics et de solutions aux principaux obstacles à l'apport d'améliorations.

- Proposer des solutions fondées sur des données probantes aux décideurs nationaux en vue de leur intégration directe dans le dialogue sur l'action à mener, la planification, les processus de budgétisation et la mise en œuvre. Investir dans des interventions cohérentes et fondées sur des données probantes qui, conjointement, permettront d'accélérer les progrès réalisés par tous les enfants dans le cadre de leur apprentissage.

- Apporter un appui aux systèmes d'évaluation de l'apprentissage, et poursuivre un suivi régulier de la mise en œuvre des réformes, à des fins d'apprentissage et d'adaptation.

o **Accès**

- Aider les pays à s'attaquer aux graves inégalités d'accès en appuyant le recensement des options qui peuvent être retenues sur la base de données, des faits établis et de diagnostics et offrent de réelles possibilités d'élargir l'accès.

- Investir dans des approches qui éliminent systématiquement les obstacles à la scolarisation des enfants et à la poursuite de leurs études, notamment des

méthodes novatrices d'apprentissage permettant d'assurer ce dernier en cas de perturbation ou de risque de perturbation.

- Proposer des outils et des initiatives donnant aux pays accès à des possibilités d'apprentissage et à des faits et des données propres au contexte national pour leur permettre de suivre et d'améliorer la performance.

- **Inclusion**

 - Appuyer des approches qui peuvent permettre aux écoles d'être plus inclusives, d'opérer dans de bonnes conditions de sécurité et de favoriser le bon état de santé de tous les apprenants. Il importe, à cet égard, de collecter des données plus nombreuses et de meilleure qualité de manière à pouvoir suivre de manière plus systématique, au niveau des pays et à l'échelle du partenariat, des questions telles que l'inclusion des enfants handicapés, la violence, la sécurité et la promotion d'un bon état de santé dans les établissements scolaires.

 - Constitution de partenariats avec des acteurs des secteurs de la santé de la protection sociale de manière à pouvoir mieux coordonner et exploiter les synergies.

 - Fourniture d'un appui à la production de données et apports de financements pour inciter les pays à intégrer les enfants réfugiés dans leurs systèmes éducatifs.

- **Enseignement de qualité**

 - Déterminer les leviers qui, à l'échelle des systèmes, offrent la possibilité de poursuivre des réformes ciblées pour améliorer la qualité de l'enseignement afin que tous les enfants apprennent au niveau requis, notamment grâce à l'amélioration de l'efficacité des ressources et à la production de données pour optimiser le temps d'apprentissage.

 - Mobiliser et aligner les actifs des partenaires au niveau des pays pour promouvoir des enseignants et un enseignement de qualité, notamment en veillant à ce que les enseignants et les directeurs d'école participent au dialogue sur la politique sectorielle.

 - Renforcer les capacités de formulation et de mise en œuvre de politiques pour les enseignants et collecter des données pour déterminer si les normes d'enseignement et d'apprentissages sont atteintes.

 - Renforcer les capacités stratégiques dans le but de surmonter des obstacles majeurs à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des enseignants, par exemple en accroissant l'accès et le recours à des données probantes dans le but de mieux cibler les investissements ; en encourageant l'apprentissage par les pairs ; en facilitant l'établissement de partenariats stratégiques.

- **Solides capacités organisationnelles**

 - Élargir l'appui au renforcement des capacités du système éducatif, notamment grâce à la réalisation de diagnostics dans le domaine de l'égalité des sexes, à des analyses et à des activités de planification et de suivi.

- Renforcer les groupes locaux des partenaires de l'éducation mis en place et utiliser des mécanismes de mise en commun des financements, fournir un appui au processus budgétaire, à la participation du ministère des Finances et aux systèmes de gestion des finances publiques. Rassembler les partenaires au niveau du pays, y compris ceux qui opèrent dans le cadre de partenariats intersectoriels.

- Fournir un appui à la collecte de données et de faits établis et renforcer les capacités de mise en œuvre en vue de la poursuite des réformes prioritaires pilotées par les pays.

- **Équité, efficience et volume des financements intérieurs**

 - Cibler le volume, l'équité et l'efficience des financements intérieurs grâce, notamment, à la fourniture d'un appui à la collecte de données et à l'établissement de diagnostics, au renforcement du dialogue au niveau du pays sur les réformes concernant les financements intérieurs et la gestion des finances publiques, et à l'apport d'un soutien à la coordination des actions menées par le ministère de l'Économie et le ministère des Finances.

 - Offrir des incitations propres au contexte pour accroître le volume et/ou l'efficacité de financements intérieurs équitables identifiés dans le cadre du dialogue tenu au niveau du pays (y compris les incitations associées à un financement adéquat des enseignants)

 - Améliorer le degré d'actualité et la disponibilité des données sur les financements intérieurs dans le but de promouvoir un apprentissage adaptatif, de renforcer l'équité et efficience et de promouvoir la transparence et la responsabilisation. Il s'agit, entre autres, de renforcer les capacités de suivi des budgets des organisations de la société civile au niveau du pays.

 - Mobiliser les partenariats intersectoriels forgés avec des institutions mondiales opérant dans les secteurs sociaux, ainsi que des groupes de réflexions, des banques régionales et le FMI dans le but d'améliorer les financements intérieurs des secteurs sociaux.

6. SECTION IV : UN PARTENARIAT POUR L'APPRENTISSAGE

- Nous suivrons une approche équilibrée de manière à concilier la fourniture d'un appui à l'apprentissage et l'utilisation de données probantes recueillies dans les pays pour assurer une gestion évolutive et renforcer les capacités à l'appui de l'obtention de résultats ; ainsi que la poursuite d'activités stratégiques de suivi, d'apprentissage et d'évaluation dans le but de promouvoir la responsabilisation, la transparence et des résultats globaux.

 - Intégration de l'apprentissage au niveau national - pour promouvoir un apprentissage basé sur des données probantes, la prise de décision en temps opportun et la poursuite d'une gestion adaptative dans le but d'améliorer la performance à l'échelle du partenariat. Pour renforcer la responsabilisation et la transparence.

 - Poursuite d'une approche de suivi, d'apprentissage et d'évaluation stratégiques – donnant lieu, notamment, au regroupement des résultats, à l'établissement de rapports annuels et à des évaluations stratégiques.